

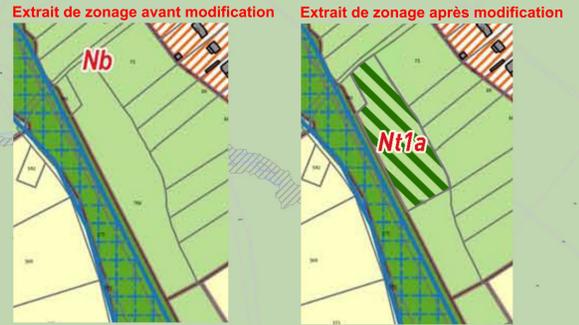
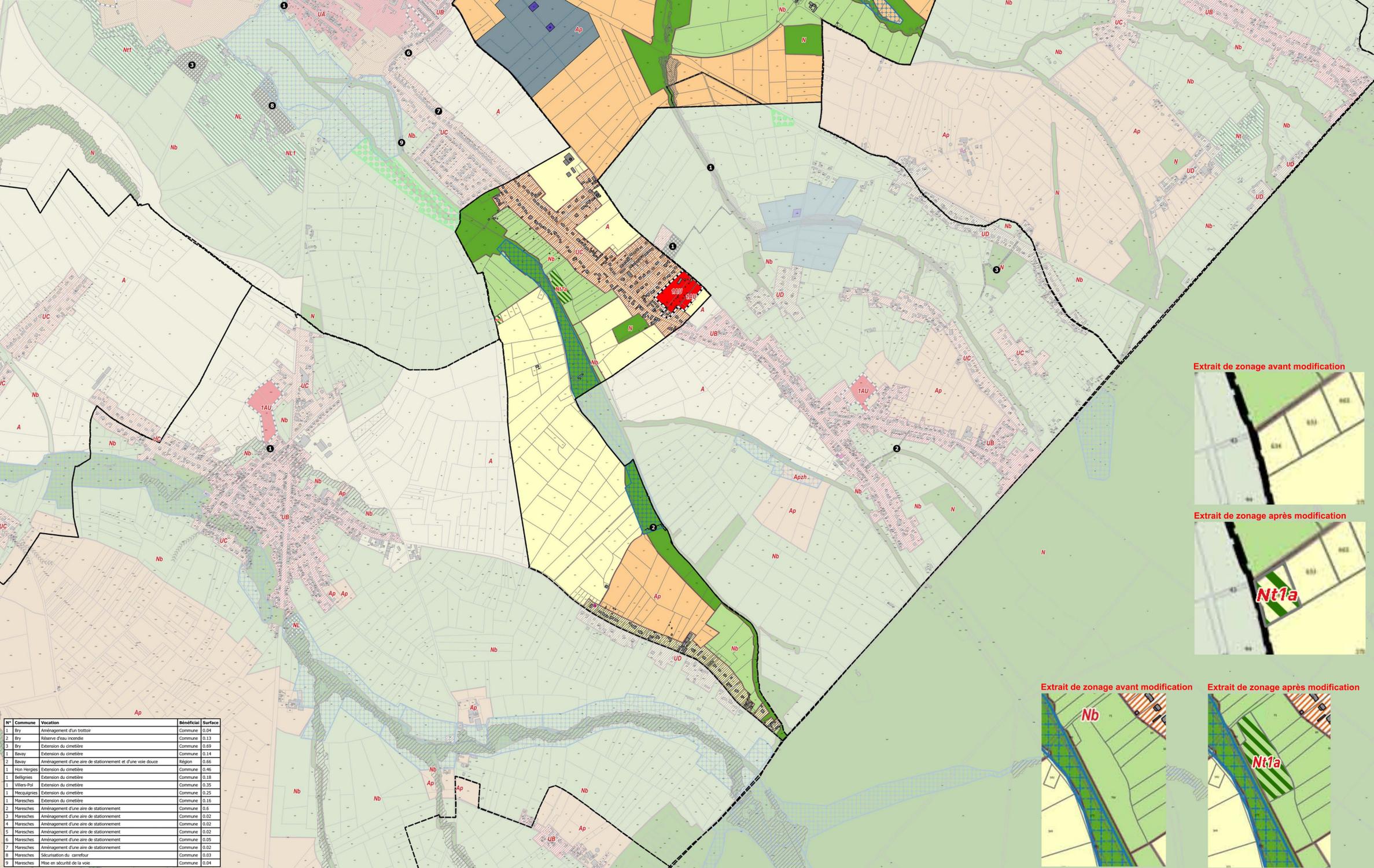
**AVERTISSEMENT**

Selon le principe de prévention, l'attention des constructeurs et de l'ensemble des usagers du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est attirée sur les phénomènes naturels marquant le territoire et susceptibles d'affecter les zones :

- Le risque d'inondation par débordement encadré par le PPRi de l'Haube Miniere, le PPRi de la Sotte, le PPRi de l'Écaillon ou le PPRi de l'Aunelle et Hogneau,
- Le risque d'inondation par débordement encadré par le PERI de la Sambre,
- Le risque d'inondation par débordement encadré par le PPRi de la Rhonelle en cours d'élaboration,
- Le risque d'inondation par ruissellement,
- Le risque sismique modéré,
- Le risque d'affondrement lié aux cavités souterraines,
- Un aléa lié aux remontées de nappe (cf carte du BRGM),
- Un aléa lié au retrait-gonflement des argiles.

**Légende**

- Aléa lié aux remontées de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave



N°	Commune	Vocation	Bénéficiaire	Surface
1	Bry	Aménagement d'un trottoir	Commune	0.04
2	Bry	Réserve d'eau incendie	Commune	0.13
3	Bry	Extension du cimetière	Commune	0.69
1	Rabay	Extension du cimetière	Commune	0.14
2	Bavay	Aménagement d'une aire de stationnement et d'une voie douce	Région	0.66
1	Hon Hergies	Extension du cimetière	Commune	0.46
1	Bellignies	Extension du cimetière	Commune	0.18
1	Villers-Pol	Extension du cimetière	Commune	0.35
1	Masquignes	Extension du cimetière	Commune	0.25
1	Maresches	Extension du cimetière	Commune	0.16
2	Maresches	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	0.6
3	Maresches	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	0.02
4	Maresches	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	0.02
5	Maresches	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	0.02
6	Maresches	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	0.05
7	Maresches	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	0.02
8	Maresches	Sécurisation du carrefour	Commune	0.03
9	Maresches	Mise en sécurité de la voie	Commune	0.04

**4.1**

**Légende**  
**Contexte**

- Bâti
- Parcelles

**Prise en compte des risques**  
Zone soumise à un risque d'inondation par débordement ou ruissellement  
Aléa de référence du PPRi de la Rhonelle en cours d'élaboration (se reporter aux servitudes d'utilité publique en annexe)

**Prise en compte des enjeux environnementaux**  
Zone à dominante humide du SDAGE  
Périmètre des captages d'eau potable :  
Périmètre protection immédiat  
Périmètre protection rapproché

**Prise en compte des enjeux agricoles**  
Sièges d'exploitation selon leur régime sanitaire :  
\* Avec élevage - ICPE  
\* Avec élevage - RSD  
\* Sans élevage

**Autres dispositions réglementaires**  
Espace boisé classé

**Typologie des zones**

- A : Zone agricole
- Ap : Secteur agricole paysager
- N : Zone naturelle
- Nb : Secteur naturel bocager
- Nt1a : Secteur naturel destiné au développement de résidences démontables
- UA : Zone urbaine mixte correspondant aux centres des pôles historiques
- UB : Zone urbaine mixte correspondant aux centres-bourgs ou aux faubourgs des pôles
- UC : Zone urbaine mixte correspondant aux périphéries
- UD : Zone urbaine mixte correspondant aux enveloppes secondaires
- IAU : Zone à urbaniser à court ou moyen terme à dominante habitat